



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 août 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 août 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 août 2005

**Prestations informatiques et téléphoniques servies à la
Communauté d'Agglomération de Niort Approbation de deux
avenants n°1 aux conventions approuvées par le Conseil Municipal
du 13 Mai 2005 : Ressources Informatiques et Ressources de
télécommunications**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2005

DELIBERATION D20050347

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal du 13 Mai a approuvé deux conventions qui permettent à la Communauté d'Agglomération de Niort d'utiliser les ressources de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications de la Ville de Niort ce, pour la période du 1^{er} Mai 2005 au 31 Décembre 2006.

A la demande de la Communauté d'Agglomération et suite aux négociations qui sont intervenues, deux avenants sont proposés au Conseil Municipal :

1 – Avenant n° 1 à la convention de prestations informatiques, modifiant :

- L'article 3 – Alinéa 3.1
- L'article 3 – Alinéa 3.2

2 – Avenant n° 1 à la convention de prestations de télécommunications, modifiant :

- L'article 4 – Alinéa 4.1

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les 2 Avenants n° 1 aux conventions de prestations informatiques et de prestations de télécommunications,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard ZABATTA